

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

(affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 20 JUIN 2014

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le 20 juin 2014 à 20 heures à la mairie sous la présidence de M. Vincent FORTINEAU, maire.

Présents : FORTINEAU Vincent, DUGENEST Jean-Claude, MAZAL Chantal, ABIAN Vincent, CASSONNET Michel, MOREAU Jean-Louis, NOLOT Jean, PETIT Pierre, PENOT Dominique, RIGOLLET Claudie, RAYMOND Odile, FLEUR Cyril, SAUVAT Claire, BONESME Christiane, ROUSSEL Corinne

Monsieur ABIAN Vincent est élu secrétaire de séance.

A l'ordre du jour figuraient les questions suivantes :

Rythmes scolaires :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que ce sujet sera abordé au prochain conseil municipal puisque à ce jour toutes les informations nécessaires à l'élaboration du projet ne sont pas connues de manière certaine.

Projet bibliothèque :

Le conseil municipal approuve le projet d'implantation d'une bibliothèque au Rez de chaussée du logement de la Poste, ainsi que les aménagements intérieurs, les peintures, l'électricité et l'accessibilité pour un montant de 11 000.00 €. Par conséquent une décision modificative pour le virement de crédits du compte 6554 au compte 21318 pour un montant de 3 500.00 € est acceptée et le Maire est autorisé à présenter au Conseil Général le dossier de demande de subvention pour les travaux d'accessibilité

Pour : 14 Abstention : 1 (Claudie Rigollet)

Demandes de subvention :

- Creuse In vision : L'association demande une subvention exceptionnelle de 1500 € pour la réalisation d'un film dont l'action se déroule sur Fresselines. Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'octroyer une subvention de 750 € sur l'année 2014 et 750 € sur l'année 2015 par 14 voix pour et 1 voix abstention (Corinne Roussel).
- Les Tontons Kraspouilles : l'association organise son endurance moto sur la commune pour l'année 2014, le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'octroyer une subvention de 300 € par 14 voix pour et 1 voix abstention (Chantal Mazal)
- FNACA : subvention annuelle de 300 € pour tenir compte de la participation à l'achat du défibrillateur
- UNRPA : subvention annuelle de 450 € pour tenir compte de la participation à l'achat du défibrillateur

Enquête publique : choix du commissaire enquêteur

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de retenir Monsieur DUPEUX Michel comme commissaire enquêteur pour le projet d'achat de terrain de Madame Moreau Marinette. Le maire est autorisé à signer tous actes à intervenir.

Questions diverses :

- Proposition de titulaires et de suppléants pour la commission communale des impôts directs : le Maire informe le conseil municipal des personnes de la commune et hors commune qui seront proposées aux services des impôts pour la constitution de la commission communale des impôts directs. Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la liste proposée.
- Changement de la porte d'entrée au salon de coiffure : Le conseil municipal accepte un devis de Naudon Mathé pour un montant de 1269.60 € TTC
- Motion relative au projet de réforme territoriale : L'objet initial de cette motion est le maintien de la Collectivité, l'organisation d'un large débat public permettant de rappeler l'importance de conserver un niveau de collectivité intermédiaire entre les régions élargies et l'échelon intercommunal. Cette motion est adoptée par 14 voix pour et 1 voix abstention (Vincent Fortineau)

Séance levée à 22 h 10

Le Maire,
Vincent FORTINEAU